



# COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE DE TENNIS DE TABLE

[www.cdt74.org](http://www.cdt74.org)



## FINALES PAR CLASSEMENTS MESSIEURS et DAMES

La compétition se déroulera le **SAMEDI 08/02/2025**  
au **Gymnase du Lycée Charles PONCET, Rue Ballaloud 74300 CLUSES**

### Convocations :

**H08** : Pointage à partir de 8h30 – Début de la compétition : 9h00

**H10** : Pointage à partir de 09h00 – Début de la compétition : 09h30

**H12** et **H15** pointage à partir de 11h00 – Début de la compétition : 11h30.

Les filles pointage à 12h30 - Début de la compétition : 13h00.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Sont qualifiés pour les tableaux tous les joueurs qui se sont préalablement inscrits par SPID MON CLUB
- Tous les joueurs devront s'acquitter du droit d'inscription de **8 €** fixé par le comité. Ces droits d'inscription seront facturés directement aux clubs.
- Les finales par classements sont juge-arbitrées selon le mode d'un tournoi, et l'organisation des tableaux peut être aménagées selon le nombre d'inscrits.
- Dans la mesure du possible des parties de classements seront jouées, ainsi que les places de 1 à 8.

### RESPONSABILITE DE L'ORGANISATION

L'organisation matérielle est confiée à un club du comité : CLUSES TENNIS DE TABLE

Les Juge-Arbitres de l'épreuve seront : Pierre BOUCHET, Christian COLLET, Fred DESCLOUX, Solange MASSON et Alain BERTHOLET.

## **ABSENCE**

Tout joueur engagé et absent non excusé dans les délais sera sanctionné et devra s'acquitter d'une amende financière, d'un montant de **15 €** fixé par le comité directeur départemental, amende qui sera réclamée à son club.

## **COMPETENCES DU COMITE DIRECTEUR**

Il appartient au comité directeur de statuer sur tout litige et sur tout cas particulier ayant trait à cette compétition (comportement, réclamation...).